



## Communiqué de presse

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 MARS 2019

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du Crédit du Maroc s'est tenue, le 21 mars 2019, à dix heures, à l'Université du Crédit du Maroc, sise boulevard Aboubaker Al Kadiri, Sidi Maârouf, Casablanca, sous la présidence de Madame Saïda Lamrani Karim, Président du Conseil de Surveillance.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale extraordinaire a adopté les résolutions qui lui étaient proposées.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé, à l'unanimité, les états de synthèse et les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et a donné quitus aux membres du Directoire pour leur gestion et aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2018 du Crédit du Maroc, certifiés par les Commissaires aux Comptes

et publiés, préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, au journal « Le Matin » dans son édition du 18 février 2019, n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée générale a également décidé de procéder à la distribution d'un dividende brut de huit (8) dirhams par action dont le paiement interviendra à compter du 21 juin 2019.

De même, les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée générale ont été toutes approuvées et n'ont subi aucun amendement.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale mixte est disponible sur le site internet de la société : [www.creditumaroc.ma](http://www.creditumaroc.ma).

## Communiqué de presse

# CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 21 MARS 2019

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, réuni à l'issue de l'Assemblée générale mixte, a pris acte de la décision exprimée par Madame Saïda Lamrani Karim de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat et a nommé, à l'unanimité, Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri en qualité de Président.

Le Conseil de Surveillance a rendu un hommage à Madame Saïda Lamrani Karim.

Au nom du Conseil de Surveillance, son successeur, Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri, a salué le travail de Madame Saïda Lamrani Karim qui a siégé, dès 1982, au Conseil d'Administration du Crédit du Maroc en tant que représentant de Sofipar, holding du Groupe Safari, puis en 1986 en qualité de Vice-Président et Administrateur et ce, jusqu'à sa nomination en 1999 en tant que Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri a déclaré : « *Au nom du Conseil de Surveillance, je tiens à exprimer à Madame le Président Saïda Lamrani Karim nos remerciements et notre profonde reconnaissance pour sa contribution précieuse aux travaux du Conseil. En effet, son engagement, son expérience et sa détermination ont activement participé au rayonnement du Crédit du Maroc. Durant sa présidence, Madame Saïda Lamrani Karim a guidé avec clairvoyance les décisions importantes de la banque.* ».

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri a par ailleurs exprimé ses remerciements aux membres du Conseil pour la confiance qu'ils lui manifestent.

Le Conseil de Surveillance a également procédé à la nomination de Monsieur François-Edouard Drion en qualité de Vice-Président du Conseil.

À l'issue du renouvellement et des nominations des membres du Conseil, le Conseil de Surveillance est composé de dix (10) membres dont trois (3) membres indépendants :

- Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri : Président
- Monsieur François-Edouard Drion : Vice-Président
- Madame Nahiha Belkeziz : Membre indépendant
- Madame Nada Biaz : Membre indépendant
- Monsieur Philippe Carayol : Membre
- Monsieur Marc Didier : Membre
- Madame Habiba Laklalech : Membre indépendant
- Monsieur Olivier Nicolas : Membre
- Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer : Membre
- Crédit Agricole S.A. représenté par Monsieur Stanislas Ribes : Membre

Trente pour cent (30%) des membres du Conseil sont des femmes. Par ailleurs, le taux de membres indépendants est conforme à la réglementation de Bank Al-Maghrib.

Le Conseil de Surveillance a également décidé de la composition de ses comités spécialisés.

Par ailleurs, et sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, a reconduit

Monsieur Baldoméro Valverde dans ses fonctions de Président du Directoire et ce, pour une durée de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2023 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### BIOGRAPHIE RÉSUMÉE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL, DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL

**Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri** est Directeur général du Groupe Safari.

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri intègre, en 1987, le Groupe Safari, intervenant dans les principaux secteurs économiques du Royaume (industrie des matériaux du BTP : plâtre-béton-acier-panneaux de bois - distribution de véhicules automobiles - distribution et fabrication de matériels pour l'agriculture - industrie textile - fabrication de compteurs d'eau - logistique...) et devient, en 1993, Directeur financier avant d'être promu, en 1999, Directeur général.

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri peut se prévaloir de longues années d'expérience dans le domaine bancaire puisqu'il siège au Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc depuis le 26 novembre 1999 et est membre, depuis cette date, du Comité d'Audit qui devient ensuite Comité d'Audit et des Risques. Le 29 juillet 2016, du fait de la constitution d'un Comité d'Audit distinct du Comité des Risques, Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri devient membre du Comité des Risques. Il est également, depuis le 18 juin 2001, membre du Comité de Rémunération baptisé, en 2014, Comité de Nomination et de Rémunération. Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri occupe les mandats au sein des comités spécialisés jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale du 21 mars 2019.

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri est titulaire d'une Maîtrise des Sciences de Gestion - Université Paris IX Dauphine et d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de l'I.A.E - Université Paris I Sorbonne.

**Monsieur François-Edouard Drion** est Directeur de la Banque de Proximité à l'International depuis juillet 2017. Il est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A.

Monsieur François-Edouard Drion passe quatorze ans chez BNP Paribas où il est notamment Responsable du Moyen-Orient pour la Banque de Détail, et Directeur général de BNP Paribas en Algérie. En avril 2008, il devient Directeur général de Crédit Agricole Serbie (ex-Meridian Bank). En décembre 2011, Monsieur François-Edouard Drion devient Directeur général de Crédit Agricole Egypt.

Monsieur François-Edouard Drion est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'un DESS Finance de Paris Dauphine.

**Madame Nada Biaz** est Directeur général du groupe ISCAE.

Madame Nada Biaz assume, de 1993 à 1995, les fonctions d'enseignante au sein de l'ISCAE en comptabilité analytique et initiation à la gestion. En 1998, elle intègre EF English First, School of Casablanca, en tant que Sales and Marketing Manager avant d'être promue, en 2002, Center Manager. De 2006 à 2014, elle intègre le groupe HEM pour y enseigner le marketing. En 2014, elle rejoint le groupe ISCAE en qualité de Directeur avant de se voir

confier, en 2015, la Direction générale.

Madame Nada Biaz est diplômée de l'ISCAE (option finance) et est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Economiques de l'Université Hassan II de Casablanca.

**Monsieur Marc Didier** est, depuis le 30 mars 2014, Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne. Exploitant agricole à Manciet, Monsieur Marc Didier est également Vice-Président de la Caisse locale de Crédit Agricole Armagnac et occupe plusieurs fonctions à la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) en tant que membre de la Commission des Ressources Humaines et membre du Comité de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il est également Président de l'Amicale Sud, membre du Conseil d'Administration de SAS CA Chèques, de Bankoa, de l'IFCAM, de Pacifica, de Vivadour, des Vignerons du Gerland, de l'Association Handicap et Emploi au Crédit Agricole (HECA) et de l'Association des Présidents de Caisse régionale. Monsieur Marc Didier est Président de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Président de l'Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération.

Monsieur Marc Didier est titulaire du Brevet Technicien Agricole. Monsieur Marc Didier a été décoré de la médaille d'Officier du Mérite Agricole.

**Madame Habiba Laklalech** intègre, de 1995 à 2002, Procter & Gamble Maroc en tant qu'Assistant Brand Manager puis en tant que Brand Manager. En 2002, elle rejoint Meditel pour occuper le poste de Directeur Gestion de Produits puis de Directeur de la Business Unit Clients Particuliers. En 2006, elle intègre Royal Air Maroc en tant que Directeur Audit et Organisation. En 2008, elle est nommée Directeur Stratégie de Groupe et Directeur Audit et Organisation. En 2010, elle est promue Directeur général adjoint en charge des finances et support. En 2014, elle prend en charge le pôle commercial. Madame Habiba Laklalech est ingénieure X Télécom et est titulaire d'un DEA en optoélectronique et micro-ondes de l'université Pierre et Marie Curie de Paris. Madame Habiba Laklalech a été décorée Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

**Monsieur Olivier Nicolas** est Directeur banque des entreprises et gestion de fortune de LCL depuis septembre 2015 et second dirigeant effectif de LCL. Monsieur Olivier Nicolas rejoint, en 1990, l'Inspection générale de la Caisse nationale de Crédit Agricole, en qualité d'Inspecteur. Nommé ensuite chef de mission puis Adjoint de l'Inspecteur général, Responsable de la supervision de l'ensemble des missions d'inspection du groupe CNCA devenue Crédit Agricole S.A., il entre, en 2000, à la Direction financière comme Responsable des émissions et du placement des titres de dette et de capital destinés au réseau Crédit Agricole, avant de se voir confier, en 2002, la responsabilité de la gestion actif/passif. En avril 2005, il devient Responsable de la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole S.A. au sein de la Direction Finances Groupe. En octobre 2011, Monsieur Olivier Nicolas devient Directeur Finance et Grands Institutionnels et membre du Comité exécutif de LCL. Il devient également Administrateur de Crédit Agricole Home Loan SFH et Administrateur de Crédit Logement.

Monsieur Olivier Nicolas est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Contact Presse - Communication financière : Mouna Benrhanem - [mouna.benrhanem@ca-cdm.ma](mailto:mouna.benrhanem@ca-cdm.ma)  
Site web : [www.creditumaroc.ma](http://www.creditumaroc.ma) - Centre de Relation Clients : 3232

Crédit du Maroc, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital social de 1 088 121 400,00 Dhs, RC n° 28 717, établissement agréé en qualité de banque par Bank Al Maghrib en vertu de l'arrêté n° 2348-94 du 23 août 1994. Siège social : 48-58, boulevard Mohammed V - Casablanca